

Licence LLCEr Etudes chinoises - Emploi du temps 2024/2025

Licence 3 - Semestre 6

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	
8h-9h						8h-9h
9h-10h						9h-10h
10h-11h		Compréhension orale Institut le Bel 353H	Langue classique Atrium AT4	Société (CI) Atrium AT3	Rédaction Patio 1107	10h-11h
11h-12h		Exercices de grammaire Institut le Bel 353H	Exercices de grammaire Atrium AT4		Expression orale Patio 1107	11h-12h
12h-13h						12h-13h
13h-14h			Rédaction Institut le Bel 107H	Langue classique Patio 4307	Société (CI) Atrium AT3	13h-14h
14h-15h		Compréhension écrite Atrium AT2	Expression orale Institut le Bel 107H	Compréhension orale Patio 4307		14h-15h
15h-16h		Compréhension écrite Atrium AT2				15h-16h
16h-17h	Graphie(s) Patio 4R-02*					16h-17h
17h-18h						17h-18h
18h-19h						18h-19h
19h-20h						19h-20h

* Six séances en présentiel aux dates suivantes : 27 janvier 2025, 10 février 2025, 3 mars 2025, 24 mars 2025, 7 avril 2025 et 5 mai 2025.

Remarques :

- ce second semestre comporte de nombreux jours fériés : les cours initialement prévus ces jours-là seront rattrapés selon les modalités indiquées sur les tableaux « semaine de pause », « semaine 11 » et « semaine 12 » ci-après ;
- la semaine du 12 mai 2025 (semaine 13) est une semaine d'épreuves en langue moderne et classique, mais également en Expression orale, en Société et en Graphie(s) : l'emploi du temps de cette semaine 13 est indiqué sur le tableau « semaine 13 » ci-après.

Licence LLCEr Etudes chinoises - Emploi du temps 2024/2025

Licence 3 - Semestre 6 - Semaine de pause

	Lundi 17 mars 2025	Mardi 18 mars 2025	Mercredi 19 mars 2025	Jeudi 20 mars 2025	Vendredi 21 mars 2025	
8h-9h						8h-9h
9h-10h						9h-10h
10h-11h				Société (CI) Atrium AT3		10h-11h
11h-12h						11h-12h
12h-13h						12h-13h
13h-14h					Société (CI) Atrium AT3	13h-14h
14h-15h						14h-15h
15h-16h						15h-16h
16h-17h						16h-17h
17h-18h						17h-18h
18h-19h						18h-19h
19h-20h						19h-20h

Licence LLCEr Etudes chinoises - Emploi du temps 2024/2025

Licence 3 - Semestre 6 - Semaine 11

	Lundi 28 avril 2025	Mardi 29 avril 2025	Mercredi 30 avril 2025	Jeudi 1 ^{er} mai 2025	Vendredi 2 mai 2025	
8h-9h				Jour férié		8h-9h
9h-10h						9h-10h
10h-11h		Compréhension orale Institut le Bel 353H	Langue classique Atrium AT4		Rédaction Patio 1107	10h-11h
11h-12h		Exercices de grammaire Institut le Bel 353H	Exercices de grammaire Atrium AT4		Expression orale Patio 1107	11h-12h
12h-13h						12h-13h
13h-14h			Rédaction Institut le Bel 107H		Compréhension orale Atrium AT3	13h-14h
14h-15h		Compréhension écrite Atrium AT2	Expression orale Institut le Bel 107H			14h-15h
15h-16h		Compréhension écrite Atrium AT2				15h-16h
16h-17h			Langue classique Institut le Bel 123H			16h-17h
17h-18h						17h-18h
18h-19h						18h-19h
19h-20h						19h-20h

Licence LLCEr Etudes chinoises - Emploi du temps 2024/2025

Licence 3 - Semestre 6 - Semaine 12

	Lundi 5 mai 2025	Mardi 6 mai 2025	Mercredi 7 mai 2025	Jeudi 8 mai 2025	Vendredi 9 mai 2025	
8h-9h				Jour férié		8h-9h
9h-10h						9h-10h
10h-11h		Compréhension orale Institut le Bel 353H	Langue classique Atrium AT4		Rédaction Patio 1107	10h-11h
11h-12h	Société (CI) Institut le Bel 131H	Exercices de grammaire Institut le Bel 353H	Exercices de grammaire Atrium AT4		Expression orale Patio 1107	11h-12h
12h-13h						12h-13h
13h-14h			Rédaction Institut le Bel 107H		Société (CI) Atrium AT3	13h-14h
14h-15h		Compréhension écrite Atrium AT2	Expression orale Institut le Bel 107H			14h-15h
15h-16h		Compréhension écrite Atrium AT2			Compréhension orale Atrium AT3	15h-16h
16h-17h	Graphie(s) Patio 4R-02		Langue classique Institut le Bel 123H			16h-17h
17h-18h						17h-18h
18h-19h						18h-19h
19h-20h						19h-20h

Département d'études chinoises - Calendrier de l'année 2024/2025

Pendant les semaines de pause, seuls les cours dispensés par le Département d'études chinoises en Licence sont suspendus ; les cours transversaux et optionnels (UE4, UE5 et UE6), eux, suivent un calendrier qui leur est propre. Certains cours annulés (notamment pour cause de jours fériés) pourront être rattrapés durant ces semaines de pause.

Par ailleurs, en conformité avec le nouvel arrêté licence, notez que la Licence LLCeR en études chinoises pratique l'évaluation continue intégrale. Ce régime requiert de la part de l'étudiant(e) une assiduité en cours et lors des évaluations, qu'elles soient en classe et sur la plateforme Moodle et il n'existe plus de session de rattrapage dans ce régime depuis la rentrée 2019.

Semaine du	Calendrier de la Faculté des langues	Calendrier de la Licence LLCeR d'études chinoises
02/09/2024	Pré-rentrée	Pré-rentrée
09/09/2024	Semaine 1	Semaine 1
16/09/2024	Semaine 2	Semaine 2
23/09/2024	Semaine 3	Semaine 3
30/09/2024	Semaine 4	Semaine de pause
07/10/2024	Semaine 5	Semaine 4
14/10/2024	Semaine 6	Semaine 5
21/10/2024	Semaine 7	Semaine 6
28/10/2024	Toussaint	Toussaint
04/11/2024	Semaine 8	Semaine 7
11/11/2024	Semaine 9	Semaine 8
18/11/2024	Semaine 10	Semaine 9
25/11/2024	Semaine 11	Semaine de pause
02/12/2024	Semaine 12	Semaine 10
09/12/2024	Semaine 13	Semaine 11
16/12/2024	Semaine 14	Semaine 12
23/12/2024	Noël	Noël
31/12/2024	Noël	Noël
06/01/2025	Semaine de révisions	Semaine de révisions
13/01/2025	Semaine 15	Semaine 13
20/01/2025	Semaine 16	Semaine de pause
27/01/2025	Semaine 1	Semaine 1
03/02/2025	Semaine 2	Semaine 2
10/02/2025	Semaine 3	Semaine 3
17/02/2025	Hiver	Hiver
24/02/2025	Semaine 4	Semaine 4
03/03/2025	Semaine 5	Semaine 5
10/03/2025	Semaine 6	Semaine 6
17/03/2025	Semaine 7	Semaine de pause
24/03/2025	Semaine 8	Semaine 7
31/03/2025	Semaine 9	Semaine 8
07/04/2025	Semaine 10	Semaine 9
14/04/2025	Pâques	Pâques
21/04/2025	Semaine 11	Semaine 10
28/04/2025	Semaine 12	Semaine 11
05/05/2025	Semaine 13	Semaine 12
12/05/2025	Semaine 14	Semaine 13

Informations sur la validation des semestres et de la licence

- En seconde et troisième années (L2 et L3), les UEs 1, 2, 3 et 4 d'un côté (UEs disciplinaires) et les UEs 5 et 6 de l'autre (UEs transversales) constituent deux blocs qui ne se compensent plus entre eux, et un principe de priorité est appliqué pour le bloc des UEs disciplinaires : pour valider son année et donc sa licence, outre obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20 sur l'ensemble des deux semestres, il devient également obligatoire pour l'étudiant d'obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20 pour l'ensemble du bloc de UEs disciplinaires sur les deux semestres. Si le bloc d'UEs disciplinaires sur les deux semestres obtient une moyenne inférieure à 10/20, quand bien même la moyenne générale des six UEs sur l'année serait supérieure ou égale à 10/20, l'année n'est pas validée et les semestres et/ou UEs et non validés doivent être repassés l'année suivante.

- Attention : la défaillance, décrétée par exemple lorsqu'un étudiant manque de manière abusive à ses obligations d'assiduité en cours et/ou d'évaluation (en classe et sur Moodle) ou lorsqu'il est coupable de triche ou de plagiat graves, empêche les mécanismes de compensation de se mettre en place : un étudiant en défaillance pour une UE devra donc repasser l'UE défaillante l'année suivante ainsi que toutes les UE non validées (c'est à dire dont la moyenne est inférieure à 10/20) car aucune compensation entre les UE ou entre les semestres ne peut alors fonctionner.

- Attention : toute validation d'UE ou de semestre ou d'année est définitive (un résultat validé ne peut plus être modifié) et une UE peut donc être validée même si le semestre, lui, n'est pas validé. En cas de redoublement, seules les UE non validées devront donc être rattrapées par l'étudiant (il ne sera pas possible d' « améliorer » la note d'une UE déjà validée).

Modalités d'évaluation et de contrôle des connaissances évaluations – 2024/2025

Licence LLCEr Etudes chinoises - Licence 3 - Semestre 6

Ce calendrier vaut convocation.

Des modifications d'horaires et de salles pourront avoir lieu, elles seront alors signalées par voie d'affichage sur les pages Moodle des cours concernés.

Les évaluations, qu'elles soient écrites, orales ou sur la plateforme Moodle, sont toutes obligatoires. L'absence aux évaluations peut entraîner la défaillance de l'étudiant(e) (sur décision du jury après délibération à la fin du semestre) et empêcher l'étudiant(e) de valider son année.

UE1 : Compréhension de la langue chinoise (LG52FU1)

→ **Compréhension écrite, analyse syntaxique et traduction (LG52FM10) - Etudiants assidus**

- Travail personnel régulier en présentiel et/ou sur la plate-forme Moodle – 15%
- Connaissances et compétences linguistiques - étape 1 : épreuves sur table (1h) – 40%
 - mardi 25 février 2025 de 15h à 16h (Atrium AT2)
 - mardi 25 mars 2025 de 15h à 16h (Atrium AT2)
- Connaissances et compétences linguistiques - étape 2 : épreuves sur table (1h) – 45%
 - mardi 22 avril 2025 de 15h à 16h (Atrium AT2)
 - mardi 13 mai 2025 de 11h à 12h (Institut le Bel 353H)

→ *La moins bonne note des épreuves 1, 2 et 3 sera neutralisée et exclue du calcul de la moyenne.*

Compréhension écrite, analyse syntaxique et traduction (LG52FM10) - Etudiants dispensés

- Travail personnel régulier en présentiel et/ou sur la plate-forme Moodle – 15%
- Connaissances et compétences linguistiques - étape 1 : épreuve sur table (1h) – 40%
 - mardi 25 mars 2025 de 15h à 16h (Atrium AT2)
- Connaissances et compétences linguistiques - étape 2 : épreuve sur table (1h) – 45%
 - mardi 13 mai 2025 de 11h à 12h (Institut le Bel 353H)

→ **Compréhension orale (LG52FM11) - Etudiants assidus**

- Travail personnel régulier en présentiel et/ou sur la plate-forme Moodle – 15%
- Connaissances et compétences linguistiques - étape 1 : épreuves sur table (1h) – 40%
 - jeudi 27 février 2025 de 14h à 15h (Patio 4307)
 - jeudi 27 mars 2025 de 14h à 15h (Patio 4307)
- Connaissances et compétences linguistiques - étape 2 : épreuves sur table (1h) – 45%
 - jeudi 24 avril 2025 de 14h à 15h (Patio 4307)
 - mardi 13 mai 2025 de 10h à 11h (Institut le Bel 353H)

→ *La moins bonne note des épreuves 1, 2 et 3 sera neutralisée et exclue du calcul de la moyenne.*

Compréhension orale (LG52FM11) - Etudiants dispensés

- Travail personnel régulier en présentiel et/ou sur la plate-forme Moodle – 15%
- Connaissances et compétences linguistiques - étape 1 : épreuve sur table (1h) – 40%
 - jeudi 27 mars 2025 de 14h à 15h (Patio 4307)
- Connaissances et compétences linguistiques - étape 2 : épreuve sur table (1h) – 45%
 - mardi 13 mai 2025 de 10h à 11h (Institut le Bel 353H)

→ **Langue classique (LG52FM12) - Etudiants assidus**

- Travail personnel régulier en présentiel et/ou sur la plate-forme Moodle – 15%
- Connaissances et compétences linguistiques - étape 1 : épreuves sur table (1h) – 40%

- jeudi 27 février 2025 de 13h à 14h (Patio 4307)
 - jeudi 27 mars 2025 de 13h à 14h (Patio 4307)
 - Connaissances et compétences linguistiques - étape 2 : épreuves sur table (1h) – 45%
 - jeudi 24 avril 2025 de 13h à 14h (Patio 4307)
 - mercredi 14 mai 2025 de 10h à 11h (Atrium AT4)
- *La moins bonne note des épreuves 1, 2 et 3 sera neutralisée et exclue du calcul de la moyenne.*

Langue classique (LG52FM12) - Etudiants dispensés

- Travail personnel régulier en présentiel et/ou sur la plate-forme Moodle – 15%
- Connaissances et compétences linguistiques - étape 1 : épreuve sur table (1h) – 40%
 - jeudi 27 mars 2025 de 13h à 14h (Patio 4307)
- Connaissances et compétences linguistiques - étape 2 : épreuve sur table (1h) – 45%
 - mercredi 14 mai 2025 de 10h à 11h (Atrium AT4)

UE2 : Expression en langue chinoise (LG52FU2)

→ **Rédaction et thème (LG52FM20) - Etudiants assidus**

- Travail personnel régulier en présentiel et/ou sur la plate-forme Moodle – 15%
- Connaissances et compétences linguistiques - étape 1 : épreuves sur table (1h) – 40%
 - vendredi 28 février 2025 de 10h à 11h (Patio 1107)
 - vendredi 28 mars 2025 de 10h à 11h (Patio 1107)
- Connaissances et compétences linguistiques - étape 2 : épreuves sur table (1h) – 45%
 - vendredi 25 avril 2025 de 10h à 11h (Patio 1107)
 - mardi 13 mai 2025 de 15h à 16h (Atrium AT2)

→ *La moins bonne note des épreuves 1, 2 et 3 sera neutralisée et exclue du calcul de la moyenne.*

Rédaction et thème (LG52FM20) - Etudiants dispensés

- Travail personnel régulier en présentiel et/ou sur la plate-forme Moodle – 15%
- Connaissances et compétences linguistiques - étape 1 : épreuve sur table (1h) – 40%
 - vendredi 28 mars 2025 de 10h à 11h (Patio 1107)
- Connaissances et compétences linguistiques - étape 2 : épreuve sur table (1h) – 45%
 - mardi 13 mai 2025 de 15h à 16h (Atrium AT2)

→ **Exercices de grammaire et lexique (LG52FM21) - Etudiants assidus**

- Travail personnel régulier en présentiel et/ou sur la plate-forme Moodle – 15%
- Connaissances et compétences linguistiques - étape 1 : épreuves sur table (1h) – 40%
 - mercredi 26 février 2025 de 11h à 12h (Atrium AT4)
 - mercredi 26 mars 2025 de 11h à 12h (Atrium AT4)
- Connaissances et compétences linguistiques - étape 2 : épreuves sur table (1h) – 45%
 - mercredi 23 avril 2025 de 11h à 12h (Atrium AT4)
 - mardi 13 mai 2025 de 14h à 15h (Atrium AT2)

→ *La moins bonne note des épreuves 1, 2 et 3 sera neutralisée et exclue du calcul de la moyenne.*

Exercices de grammaire et lexique (LG52FM21) - Etudiants dispensés

- Travail personnel régulier en présentiel et/ou sur la plate-forme Moodle – 15%
- Connaissances et compétences linguistiques - étape 1 : épreuve sur table (1h) – 40%
 - mercredi 26 mars 2025 de 11h à 12h (Atrium AT4)
- Connaissances et compétences linguistiques - étape 2 : épreuve sur table (1h) – 45%
 - mardi 13 mai 2025 de 14h à 15h (Atrium AT2)

→ **Expression orale et conversation (LG52FM22) - Etudiants assidus**

- Travaux individuels : trois enregistrements à déposer sur Moodle – 30%
- Evaluation suivie de l'expression orale en classe – 35%

- Epreuve bilan : entretien en face à face (20 min + 20 min) – 35%
 - lundi 12 mai 2025 entre 13h et 16h (Institut le Bel 017H) – *préinscription sur Moodle obligatoire*

Expression orale et conversation (LG52FM22) - Etudiants dispensés

- Travaux individuels : trois enregistrements à déposer sur Moodle – 30%
- Evaluation de l'expression orale à la mi-semester : épreuve sur table (1h) – 35%
 - prendre rendez-vous avec Madame Li avant le vendredi 7 mars 2025 pour convenir d'un créneau (*salle à déterminer*)
- Epreuve bilan : entretien en face à face (20 min + 20 min) – 35%
 - lundi 12 mai 2025 entre 13h et 16h (Institut le Bel 017H) – *préinscription sur Moodle obligatoire*

UE3 : Civilisation chinoise F : Monde chinois aujourd'hui (LG52FU3)

Etudiants assidus et dispensés

- Travaux dirigés : travaux à préparer par les étudiants en suivant les consignes données en cours et/ou sur Moodle – 20%
- Dossier de recherche – 35%
 - dossier préparatoire à déposer sur Moodle avant le dimanche 23 mars 2025, 23h (coefficient 1)
 - dossier définitif (avec soutenance orale si nécessaire) à déposer sur Moodle avant le vendredi 16 mai 2025, 17h (coefficient 4)
- Connaissances et compétences analytiques : épreuves sur table (1h30) – 45%
 - vendredi 21 mars 2025 de 13h à 14h30 (Atrium AT3)
 - jeudi 15 mai 2025 de 10h00 à 11h30 (Atrium AT3)

UE6 : Approche méthodologique et disciplinaire de l'espace chinois F1 : Graphie(s) (LG52FM50)

Etudiants assidus et dispensés

- Travaux dirigés : agrégation de synthèses individuelles et réflexives pendant le semestre déposées sur Moodle avant le dimanche 11 mai 2025, 23h et soutenue à l'oral le mercredi 14 mai 2025 de 14h à 16h (Patio 3R-E01 ou à distance) – 30%
- Connaissances acquises : série de quizz à réaliser sur Moodle avant le dimanche 11 mai 2025, 23h – 40%
- Connaissances et compétences analytiques : épreuves en ligne (1h) – 30%
 - vendredi 16 mai 2025 de 10h à 11h (Plateforme Moodle)
 - vendredi 16 mai 2025 de 11h à 12h (Plateforme Moodle)

Licence LLCer Etudes chinoises – Maquette de la formation

Semestre 1

	Intitulé	Code	ECTS
UE1	Langue chinoise moderne écrite	LG52AU1	6
UE2	Langue chinoise moderne orale	LG52AU2	6
UE3	Civilisation chinoise A : Histoire ancienne	LG52AM30/31	6
	Approche méthodologique et disciplinaire de l'espace chinois A : Géographie	LG52AM50	3
UE4	<i>Compétences transversales (à choisir)</i>		3
UE5	<i>Langue pour non-spécialistes (à choisir)</i>		3
UE6	<i>UE d'ouverture (à choisir)</i>		3

Semestre 2

	Intitulé	Code	ECTS
UE1	Compréhension de la langue chinoise	LG52BU1	6
UE2	Expression en langue chinoise	LG52BU2	6
	Civilisation chinoise B : Histoire moderne	LG52BM30/31	6
UE3	Approche méthodologique et disciplinaire de l'espace chinois B : Droit et journalisme	LG52BM50	3
UE4	<i>Compétences transversales (à choisir)</i>		3
UE5	<i>Langue pour non-spécialistes (à choisir)</i>		3
UE6	<i>UE d'ouverture (à choisir)</i>		3

Semestre 3

	Intitulé	Code	ECTS
UE1	Compréhension de la langue chinoise	LG52CU1	6
UE2	Expression en langue chinoise	LG52CU2	6
UE3	Civilisation chinoise C : Philosophie et religions	LG52CU3	6
UE4	<i>Compétences transversales (à choisir)</i>		3
UE5	<i>Langue pour non-spécialistes (à choisir)</i>		3
UE6	<i>UE d'ouverture (à choisir)</i>		3
	Approche méthodologique et disciplinaire de l'espace chinois C : Géopolitique	LG52CM50	3

Semestre 4

	Intitulé	Code	ECTS
UE1	Compréhension de la langue chinoise	LG52DU1	6
UE2	Expression en langue chinoise	LG52DU2	6
UE3	Civilisation chinoise D : Littérature classique	LG52DU3	6
UE4	<i>Compétences transversales (à choisir)</i>		3
UE5	<i>Langue pour non-spécialistes (à choisir)</i>		3
UE6	<i>UE d'ouverture (à choisir)</i>		3
	Approche méthodologique et disciplinaire de l'espace chinois D : Arts	LG52DM50	3

Semestre 5

	Intitulé	Code	ECTS
UE1	Compréhension de la langue chinoise	LG52EU1	6
UE2	Expression en langue chinoise	LG52EU2	6
UE3	Civilisation chinoise E : Littérature moderne	LG52EU3	6
UE4	<i>Compétences transversales (à choisir)</i>		3
UE5	<i>Langue pour non-spécialistes (à choisir)</i>		3
UE6	<i>UE d'ouverture (à choisir)</i>		3
	Approche méthodologique et disciplinaire de l'espace chinois E1 : Histoire(s)	LG52EM50	3

Semestre 6

	Intitulé	Code	ECTS
UE1	Compréhension de la langue chinoise	LG52FU1	6
UE2	Expression en langue chinoise	LG52FU2	6
UE3	Civilisation chinoise F : Le monde chinois aujourd'hui	LG52FU3	6
UE4	<i>Compétences transversales (à choisir)</i>		3
UE5	<i>Langue pour non-spécialistes (à choisir)</i>		3
UE6	<i>UE d'ouverture (à choisir)</i>		3
	Approche méthodologique et disciplinaire de l'espace chinois F1 : Graphie(s)	LG52FM50	3

Informations utiles

Où nous trouver ?

- Bureaux des enseignants du Département : Patio 4105 (1^{er} étage Patio 4).
- Bureaux de la direction du Département : Patio 4018 (rez-de-chaussée Patio 4).
- Gestionnaire de scolarité – Thomas Haessig (inscription pédagogique) : Patio 4R16 (rez-de-chaussée Patio 4).
- Scolarité administrative (inscription administrative) : Patio 4R10 (rez-de-chaussée Patio 4).

Pour se repérer sur le campus central de l'Esplanade, rendez-vous sur plans.unistra.fr.

De quels ouvrages avez-vous besoin ?

- *Xiandai hanyu cidian 现代汉语词典* (Dictionnaire de la langue chinoise moderne), Shangwu yinshuguan, 6^e édition, 2012. (ISBN : 9787100084673).
Attention : ce dictionnaire existe également dans un format poche beaucoup moins complet, pensez donc bien à vérifier le format avec l'ISBN.
- Wang Li 王力 et al., *Gu hanyu changyongzi zidian 古汉语常用字字典*, Shangwu yinshuguan, 4^e édition, 2005 (ISBN : 9787100042857).
- Jacques Pimpaneau, *Chine : Histoire de la littérature*, Picquier, 2004 (1^{ère} édition : 1989).

Où trouver les informations ?

Vous trouverez sur le site du Département d'études chinoises **chinois.unistra.fr** des informations sur la licence LLCER en études chinoises, sur le calendrier des cours et des évaluations, sur la réglementation de l'assiduité et des épreuves au Département d'études chinoises ainsi que sur les activités et permanences organisées par les enseignants.

Vous trouverez sur le site de la Faculté des langues **langues.unistra.fr** (et notamment la page *Inscription* sous l'onglet *Scolarité*) toutes les autres informations utiles, celles concernant notamment les sujets suivants :

- Les étapes de l'inscription :
 - s'inscrire administrativement (délivrance de la carte d'étudiant),
 - choisir ses unités d'enseignement (UE) optionnelles (onglets *Lansad* et *UE d'ouverture*),
 - s'inscrire pédagogiquement.
- Les aménagements spécifiques :
 - demander une validation des acquis de l'expérience,
 - demander une reconnaissance d'un handicap,
 - demander une dispense d'assiduité,
 - demander une reconnaissance du statut de sportif.
- Les règles à respecter :
 - ne pas plagier ni copier,
 - prendre part aux évaluations,
 - connaître les conditions d'accès aux salles d'examen